

Coordonnez, animez, fédérez... passez le DEJEPS ASEC !

Flashez le QRcode pour consulter
la formation en ligne !



Mention > Coordination de projets

Avec le DEJEPS, Diplôme d'État de la Jeunesse de l'Éducation Populaire et du Sport, spécialité "Animation Socio-Educative ou culturelle" mention "coordination de projets", coordonnez et faites vivre des projets à destination d'un service, d'habitants ou d'usagers d'une structure.

- Analyser et sécuriser : vous analysez des besoins des publics et de l'environnement de la structure. Vous définissez un projet d'action dans le domaine de l'animation socio-éducative, culturelle et/ou sportive.
- Gérer et optimiser : vous élaborez le budget de votre projet d'action et en recherchez les financements. Vous assurez le suivi budgétaire, matériel et logistique. Vous veillez aux réglementations en vigueur.
- Evaluer et faire vivre : vous évaluez le projet d'action en associant les équipes et les publics. Vous accompagnez l'équipe dans sa montée en compétences.
- Mobiliser et promouvoir : vous développez des partenariats avec d'autres acteurs du territoire et mettez en œuvre une démarche de communication et de promotion des activités de la structure.

Vous intégrez aux actions que vous coordonnez les valeurs de l'Education Populaire (entraide, participation, émancipation, épanouissement des publics).

Période et lieu de formation

(Sous réserve de l'habilitation DRAJES)

Du 03/11/2025 au 24/02/2027 à l'espace UFCV (234 rue Saint-Hubert, 59830, Bouvines)

Conditions d'accès à la formation

Soit être titulaire d'un diplôme de niveau 4 dans le champ de l'animation, du sport ou de l'intervention sociale

- Soit être titulaire d'un diplôme homologué de niveau 5 (bac+2) ;
- Soit attester d'un niveau 4 et justifier d'une expérience d'animation de 6 mois minimum (400 h) ;
- Soit justifier de vingt-quatre mois d'activités professionnelles ou bénévoles correspondant à 1600 heures minimum :

Fournir les justificatifs des expériences

Pour les candidats dont la situation le nécessite, notre référent handicap est disponible pour envisager les aménagements nécessaires.



Les débouchés

- Avec le DEJEPS ASEC, vous êtes reconnu en tant que professionnel dans les domaines de l'animation socio-éducative, culturelle et/ou sportive
- Vous exercez principalement dans le cadre associatif ou d'entreprises de l'économie sociale ainsi qu'auprès des collectivités territoriales.
- Vous pouvez être désigné : animateur-coordonnateur, animateur de réseau, coordonnateur d'activités, responsable d'animation, adjoint de direction, agent de développement de la vie associative, responsable de secteur...

Niveau

Diplôme de niveau 5 (BAC+2) référencé au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP).

RNCP39930

Certificateur : Ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative

Date d'enregistrement au RNCP : 09-12-2024



Contenus de la formation

La formation comprend 4 blocs de compétences. Ces blocs peuvent être suivis de manière indépendante. Chaque bloc donne lieu à une certification.

Bloc de compétences 1 (RNCP39930BC01) :

Animer et accompagner une équipe dans le champ du sport ou de l'animation

- Organisation du travail d'une équipe, en tenant compte des besoins identifiés et du cadre légal et réglementaire
- Techniques d'animation d'équipe
- Accompagnement et tutorat
- Conception d'interventions à visée pédagogique auprès d'une équipe

Bloc de compétences 2 (RNCP39930BC02) :

Concevoir un projet d'action dans le domaine de l'animation socio-éducative, culturelle et/ou sportive

- Connaissance du territoire, des publics et dispositifs mobilisables
- Définir les objectifs, le budget, la démarche de pilotage et d'évaluation d'un projet d'action.

Bloc de compétences 3 (RNCP39930BC03) :

Mettre en œuvre et évaluer un projet d'action dans le domaine de l'animation socio-éducative, culturelle et/ou sportive

- Coordination d'un projet d'action
- Respect des règles de sécurité
- Mise en place d'une démarche participative d'amélioration continue

Bloc de compétences 4 (RNCP39930BC04) :

Développer les partenariats opérationnels et contribuer aux dynamiques institutionnelles dans le domaine de l'animation socio-éducative, culturelle et/ou sportive

- Mobilisation de partenaires et d'acteurs locaux
- Outils de promotion et de communication
- Dynamique partenariale

Durée

1200 heures dont 700 heures en centre de formation et 500 heures (minimum) en structure professionnelle.

Cycle

En alternance (centre de formation – milieu professionnel). Des séquences de formation pourront être réalisées en FOAD.

Admission

- Admission : 15 octobre
- Positionnement : 3 et 4 novembre 2025

Publics concernés

- Salariés du secteur privé
- Salariés du secteur public
- Demandeurs d'emploi

Formation ouverte à l'apprentissage, au contrat de professionnalisation, à la PRO-A

Inscription

Dossier complet à déposer au plus tard le :

01/10/2025

Modalités et certification

Le diplôme est obtenu par capitalisation des 4 blocs de compétences, après validation du jury régional de la DRAJES. Chaque bloc se certifie de manière indépendante.

- **BC1** : Mise en situation professionnelle, production d'un document portant sur l'analyse de votre gestion d'équipe, tous deux supports à un entretien.
- **BC2** : Production d'un document analysant la conception d'un projet d'action, support à un entretien.
- **BC3** : Production d'un document analysant la mise en œuvre et l'évaluation d'un projet d'action, support à un entretien.
- **BC4** : Production d'un document portant sur l'analyse de votre rôle lors du développement de partenariats opérationnels, dont la conception, la réalisation et l'évaluation d'actions concrètes mises en place, support à un entretien.

Effectif

8 à 20 stagiaires

Les + de l'UFCV

- Formation Valeurs de la République et Laïcité premier niveau
- Accompagnement personnalisé et relecture de vos écrits de certification
- Possibilité de poursuite de parcours dans les diplômes supérieurs (DESJEPS)
- Expérience avérée dans les formations à l'animation professionnelle

L'UFCV FORME DES CADRES DE L'ANIMATION DEPUIS 1964

Financement

Selon votre situation (premier emploi, salarié, demandeur d'emploi, etc.), vous pouvez obtenir des aides à la formation.

Coût

Nous consulter

En partenariat avec



Avec le soutien financier de :



Pour tout renseignement, contactez-nous aux coordonnées ci-dessous :

03 22 33 69 66 - formationpro-hdf@ufcv.fr

N° d'organisme de formation : 110750896975 Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Certification Qualiopi n°24T1_CN_04819-V2 pour les catégories d'actions concourant au développement des compétences suivantes : actions de formation et validation des acquis de l'expérience (VAE)

Flashez le QRcode pour consulter les conditions générales de vente !



